



REFLEXION SUR LE PROJET

La première démarche que vous devez effectuer consiste à reprendre toutes les idées qui concernent votre projet et à les approfondir point par point. Il est indispensable, de s'entourer dès la phase préparatoire de conseils professionnels, expert-comptables en particulier mais aussi avocats, notaires, consultants si nécessaire. Ils valideront la cohérence économique, financière et juridique du projet, et optimiseront les choix à faire dans les mêmes domaines.

LE PROFIL DE L'ENTREPRENEUR

Avant de se lancer dans la création d'entreprise, il est important de vous poser la question suivante : « Ai-je les qualités requises pour devenir entrepreneur ? »

C'est seulement après avoir répondu à cette question que vous pourrez commencer à planifier soigneusement votre projet ou y renoncer.

On ne crée pas une entreprise sans raison précise.

Rechercher les mobiles qui le poussent à se lancer permettra au créateur de vérifier le degré de volonté, d'ambition, d'énergie qu'il est prêt à consacrer à son projet.

Avoir une bonne idée au départ ne constitue pas nécessairement un gage de succès. La réussite d'une entreprise dépend largement de la personne qui la dirige, de sa personnalité, de sa formation, de sa préparation et de son expérience.

L'indépendance, la recherche du pouvoir, l'exploitation « tout simplement » de son savoir-faire, la recherche d'une certaine position sociale... sont des éléments qui motivent certains entrepreneurs.

Quel que soit la motivation, il est important de vérifier que la nature, la dimension et les perspectives du projet restent compatibles avec les attentes du créateur.

SON BILAN PERSONNEL

Le créateur doit s'interroger sur sa personnalité, ses compétences, ses aptitudes et potentialités physiques, émotionnelles, intellectuelles, sur son expérience professionnelle et extra-professionnelle et enfin sur ses principaux besoins.

✓ **Sa personnalité**

Les traits les plus marquants de sa personnalité seront adaptés ou non aux qualités qu'il est nécessaire de posséder pour mener à bien le projet.

✓ **Ses aptitudes et potentialités**

La capacité personnelle d'action, de résistance physique, de solidité psychologique, d'entregent, de débrouillardise, sera souvent déterminante pour le succès de l'entreprise. Le potentiel nécessaire est naturellement différent d'un projet à l'autre. Si l'activité nécessite, par exemple, de travailler 6 jours par semaine avec une présence quotidienne d'environ 15 heures, le créateur devra vérifier que sa santé le lui permettra.

✓ **Ses compétences et son expérience**

Certaines compétences techniques, commerciales, de gestion s'avéreront adaptées ou manquantes pour les besoins du projet.

De même, certaines activités antérieures, en particulier professionnelles, peuvent être un atout important si elles sont en relation avec le projet. Le professionnalisme est une condition de succès, de même qu'un tissu relationnel important dans le milieu concerné.

A l'occasion d'une création, les connaissances et l'expérience acquise demandent souvent à être complétées par une formation adéquate.

✓ **Ses contraintes personnelles**

Le créateur en devenant chef d'entreprise va passer d'une certaine situation personnelle à une autre où, par nature, règne l'imprévu et l'aléatoire.

Il doit donc prendre en compte les caractéristiques de sa situation présente : contraintes personnelles, pour voir si elles seront compatibles avec la situation engendrée par la création.

✓ **Ses ressources financières disponibles et réalisables**

Une implication financière significative du créateur est nécessaire pour pouvoir convaincre ses partenaires financiers, d'autant qu'en matière de création d'entreprise, certains besoins durables ne peuvent être financés que par les fonds propres.

✓ **Ses revenus incompressibles et souhaités**

Le projet pourra-t-il générer, en temps voulu, le revenu minimal vital nécessaire, compte tenu de ses charges financières actuelles : crédits personnels, en cours, pension alimentaire, etc...?

Les revenus souhaités sont-ils réalistes par rapport aux potentialités de l'affaire ?

✓ **Ses charges familiales**

La pression psychologique éventuellement exercée par l'entourage familial proche, ne doit pas être négligée.

Par ailleurs, l'apport par le conjoint d'un salaire régulier suffisant est déterminant pour pouvoir attendre la montée en puissance de l'entreprise.

✓ **Ses contraintes de temps**

Le créateur doit en tenir compte dans certaines situations :

- temps nécessaire pour vendre un bien,
- disponibilité pouvant être dégagée pour l'étude et la préparation du projet.

Créer en catastrophe conduit bien souvent à la catastrophe !

✓ **Son environnement**

Le projet est-il partagé par son conjoint, ses parents, ses amis ?

Il est un fait que plus le conjoint partage et participe au projet, plus il y a de chances de succès.

✓ **Son cadre de vie**

Ce point peut également être source de difficultés pour le créateur.

A-t-il des critères d'habitation ?

Quelles seront les conséquences pour son conjoint et ses enfants si la création entraîne un déménagement ?

De nouvelles conditions de vie familiale défavorables peuvent envenimer l'environnement personnel du créateur.



**Chambre de Commerce et
d'Industrie de Côte d'Ivoire**